

Tél : 01 64 10 85 03 Courriel Ce.0772284p@ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☒ Elémentaire ☐ Primaire	☐ 1 ^{er} trimestre ☐ 2 ^{ème} trimestre ☒ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 11/06/2024 De 18h00 à 19h50
---	---	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	Mme COTTALORDA Mme LACOUR Mme LACOUR-FARGEOT Mme LALLEMAND	Mme MASIP Mme KARA Mme LATCHOU M GILLOTOT	M GUEYE M FUENTES Mme NOGUEIRA Mme PHILIPPON
Membres du RASED			
IEN ou son représentant			
DDEN	M STOLZ		
Parents élus	Mme HADDOUM Mme MOUAOUED Mme MERAH	Mme CORRE Mme ABIDI M LUCAS	
Le maire ou son représentant	Mme BOULAY		
Conseiller municipal	Mme BOUSEKSOU		
Autres membres invités	M PORTIER (responsable périscolaire) Mme CHAUVEL directrice périscolaire		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) Mme GILAT (Inspectrice de l'Éducation nationale)		

Président(e) de séance : Mme PHILIPPON	Secrétaire de séance : Mme LACOUR-FARGEOT et Mme LALLEMAND
---	---

ORDRE DU JOUR**Prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire 2024 et carte scolaire**

Actuellement, 237 élèves sont scolarisés à l'école élémentaire Talabot.

Sont attendus à la rentrée de septembre 234 élèves répartis comme suit : 42 CP, 48 CE1, 48 CE2, 50 CM1 et 46 CM2.

Une fermeture de classe a été actée pour la rentrée de septembre, ce qui fait que l'école aura 9 classes.

Le poste de Mme Lallemand est préservé.

Cependant, au regard des effectifs qui augmente régulièrement depuis la dernière carte scolaire, l'équipe enseignante est inquiète et a alerté l'inspection de la situation. De plus, suite aux décisions ministérielles de ne pas dépasser 24 élèves par classe de CP et CE1, les autres niveaux risquent d'être très chargés.

La prochaine commission doit avoir lieu le 17 juin 2024.

Mouvement des enseignants

Mme Kara et M Gueye nous quittent à la fin de l'année scolaire.

M Fuentes est nommé à titre définitif.

Mme Philippon est en attente de la nomination de l'enseignant avec lequel elle partagera sa classe (décharge de direction).

Liste de fournitures

Mme Philippon rappelle que les listes doivent être proposées pour validation au dernier conseil d'école.

Cependant, au regard de l'incertitude de la structure pédagogique décidée à la rentrée, et par conséquent du

changement de niveau pour certains enseignants, ces listes ne sont malheureusement pas encore définies et présentables. L'équipe enseignante souligne cependant qu'elles seront globalement identiques à celles des années précédentes.

Il est également rappelé que la municipalité effectuera une distribution de kit de rentrée, comme l'an passé.

L'école souhaite souligner et préciser que le matériel ainsi remis aux enfants doit ensuite être étiqueté au prénom de l'enfant et remis à l'école (réserve) ou à disposition à la maison pour compléter du matériel au cours de l'année ; et non utilisé à usage familial.

➤ Serait-il possible de distribuer quelques jours avant ces kits afin que les parents puissent les étiqueter et les donner aux enfants le jour de la rentrée ? Non.

Constitution de la liste électorale

L'arrêté du 13 mai 1985 prévoit la nécessité de constituer une commission électorale, en vue de garantir le bon déroulement des futures élections de parents d'élèves au conseil d'école.

Cette commission est composée du directeur d'école qui en est le président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves élus, du DDEN et éventuellement d'un représentant de la collectivité territoriale.

Nom de l'enseignant : Mme Nogueira

Noms des parents d'élèves : Mr LUCAS, Mme MERAH

Le conseil se positionne pour un renouvellement du vote par correspondance pour les futures élections de parents d'élèves au conseil d'école : OUI

Calendrier scolaire et modalités de rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre à 8h20.

La rentrée des enseignants est le vendredi 30 août. Les informations seront mises sur le blog et envoyées par mail et les listes de classe seront affichées en fin d'après-midi le vendredi 30 août.

Mme Philippon invite fortement les familles à enregistrer l'adresse du blog de l'école et/ou à communiquer une adresse mail pour celles qui ne l'ont pas encore fait.

Pour rappel : les élèves de CE1 à CM2, accueil par l'entrée principale de 8h20 à 8h30. Les élèves se rendent ensuite dans la cour où sont affichées les listes de classe et où les attendent les enseignants. Pour les élèves de CP uniquement : accueil des élèves à la porte de la salle polyvalente, sous le porche.

Coopérative scolaire

M Gillotot détaille les différentes dépenses et rentrées d'argent :

Dépenses depuis avril :

- plusieurs spectacles à Prévert $291,50 + 259 + 913 = 1\,463,50$ euros
- projet fourmis ce2 : 713 euros
- achat de chasubles (52 euros) + ballons et protections rollers (152 euros)
- prix de la tombola pour financer la classe D : 639 euros
- dépenses classe D : 5 179 CM et 2 523 euros Ce1

Les rentrées d'argent :

- 1 141 euros (tombola classe D)
- Ventes de crêpes des différentes classes : $275 + 194 + 275 = 744$ euros
- Recettes à venir : vente de popcorn des ce2

Dépenses à venir :

- Ce2+ ULIS fontainebleau 1 600 euros
- Cp A et Cp B : Parc des félins 1 059 euros
- Spectacle Siméon (paiement à venir) : 550 euros
- Course classe D : 600 euros

Bilan des comptes : 5 576 euros. Il devrait rester environ 2 000 euros sur le compte en fin d'année.

Liaisons école-collège et maternelle-élémentaire

Ecole-collège (M Fuentes) :

- Conseil école-collège en mars 2024
- Commission d'harmonisation le mardi 11 juin matin : l'objectif est de présenter la cohorte des futurs élèves de 6^e aux collègues du collège, et notamment les élèves pour lesquels des aménagements doivent être mis en œuvre rapidement, des attentions (travail ou comportement) sont à signaler. Une constitution des classes est également évoquée.
- Pas de visite du collège cette année en raison des difficultés d'emploi du temps des uns et des autres.

Maternelle-élémentaire (Mme Cottalorda) :

- Visite de l'école par les GS qui viennent passer une demi-journée en élémentaire
- Liaison au cours de laquelle les enseignantes de GS présentent la future cohorte de CP
- Réunion d'informations pour les futurs parents d'élèves de CP avec visite de l'école le samedi 22 juin.

Vie de l'école

Rappel de l'obligation de scolarité et signalement d'absentéisme : Mme Philippon rappelle l'obligation scolaire et d'assiduité pour tous les élèves de l'école, et du rôle essentiel des parents d'élèves.

S'il revient au maire de contrôler le respect de l'obligation de l'instruction, Mme Philippon indique qu'il est de son devoir de contrôler le respect de cette obligation. Elle informe qu'au début de chaque demi-journée, l'enseignant procède à l'appel des élèves. Elle rappelle donc que les responsables légaux doivent **sans délai, faire connaître au directeur d'école les motifs de cette absence. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation. Les absences injustifiées feront l'objet d'une procédure de signalement.** (Extrait du règlement intérieur).

Programme Phare : le programme de lutte contre le harcèlement à l'école est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. PHare repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves.

Comme stipulé lors du deuxième conseil d'école, l'école a rédigé son protocole.

Celui-ci est présenté aux membres du conseil d'école et sera applicable à la rentrée 2024.

Ce protocole repose sur la méthode de préoccupation partagée qui est une méthode de lutte contre le harcèlement scolaire. Elle consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour les élèves harcelés et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens sont courts et se répètent jusqu'à ce que le problème disparaisse. La méthode est complémentaire à d'autres dispositifs tels que la médiation par les pairs. La méthode a pour enjeu de placer les élèves en position de rechercher par eux-mêmes une issue pacifique aux conflits. La méthode est non-blâmante et l'intervenant adopte une attitude empathique.

Goûters d'anniversaire : lecture de la circulaire N°2002-004 DU 3-1-2002

« Les activités d'élaboration d'aliments dans les classes, notamment dans le premier degré de l'enseignement scolaire, ainsi que les goûters ou repas organisés par les parents d'élèves pour les anniversaires des enfants ou les fêtes de fin d'année scolaire [...] ne sont pas couvertes par les dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif à l'hygiène des aliments remis directement aux consommateurs, bien que ces activités conduisent stricto sensu à la remise directe d'aliments au consommateur. Il est cependant important que l'élaboration de ces aliments soit faite en s'entourant de tout le soin nécessaire pour éviter les risques pour ces consommateurs.

En particulier, l'attention des directeurs d'école, des enseignants ou des parents d'élèves demandeurs doit être attirée sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter les risques que peuvent présenter certaines denrées très périssables si elles ne sont pas fabriquées et conservées dans des conditions adéquates, notamment de température.

[...]

Certaines denrées alimentaires présentent des dangers plus grands que d'autres à cause de leur composition qui

permet plus facilement le développement des microbes.

Ainsi, au moment du choix des produits à fabriquer lorsque vous participez à l'organisation de goûters ou repas pour les anniversaires des enfants [...], il faut privilégier les produits ne présentant en général pas de risque particulier, ce qui n'est pas le cas des gâteaux avec de la crème pâtissière ou Chantilly par exemple.

De plus, certains principes, rappelés ici, doivent être mis en application. »

Ces principes sont les suivants :

- Choix des matières premières
- Précautions à prendre lors de la fabrication
- Condition de conservation des produits
- Transport des produits jusqu'à l'école
- Condition de stockage des produits à l'école
- Consommation des produits

Communication (blog d'école et de classe) :

- Beaucoup de familles se connectent sur le blog
- Retour des parents sur le blog de l'école : les parents sont satisfaits du blog de l'école. A noter : certains parents n'ont pas activé les notifications du blog. De ce fait, ils n'ont pas accès à l'information immédiatement.
- Retour des parents sur le blog de classe : les parents évoquent des problèmes d'ergonomie (difficulté à accéder aux informations que l'on cherche), et la présence excessive de pubs. Les parents sont néanmoins satisfaits du blog de classe, ils trouvent que la communication avec les enseignants est facilitée.

Attention, à la rentrée 2024, changement de blog car celui actuellement utilisé n'est pas RGPD et non conforme au schéma directeur de l'Education nationale.

Déploiement départemental des ENT à la rentrée de septembre avec une dotation par commune pour l'utilisation des ENT Beneylu ou One.

➤ Qu'en est-il de la commune de Savigny le Temple ? La mairie n'est pas informée de ce déploiement. Elle va se renseigner sur le sujet.

Sorties régulières et occasionnelles :

- CE1 : natation du 26/02 au 6/05
- Intervenants EPS pour : CM2 (athlétisme), CM1, CM1/CM2 et CE1 (rollers), CE2 (balle au capitaine)
- Journée olympique et paralympique : cycle 3 (02/04), CE1 (04/04), CE2A (28/06)
- Randonnée CE1 : 23/04
- Visionnage du film « la couleur de la victoire » à l'Espace Prévert le 30/04 (CM1 et CM2)
- Brevet endurance CE1 : 02/05
- Comédie musicale « Versailles le rêve d'un roi » au Millénaire le 28/05 pour le cycle 3
- Euro foot le 07/06 pour le cycle 3
- Rencontre athlétisme : 13, 14 et 17 juin (demi-journée)
- Baseball : CM1/CM2 et CM2B le 18/06
- Mini-hand : CM1 et CE2A le 18/06
- CP : parc des Félines le 18/06
- 19 au 21 juin : classe découverte CE1
- CE2 : rencontres balle au capitaine (20 et 21 juin)
- Cross des écoles : 27/06 pour les CE1 et CE2 et 25/06 pour les CM1/CM2 et CM2 et remise des livrets JO et pièces de 2€
- 26 au 28 juin : classe découverte cycle 3
- CE2 : Fontainebleau 01/07

Intervenant musique : (M Moine)

- CE1 : le Moyen Age (spectacle le 25 juin à 18h)
- CE2 : les danses (spectacle le 28 juin)

Intervention infirmière (politique de la ville et actions santé) :

- CP : le sommeil (avril) et les dents (mai)
- CE2 : apprendre à porter secours (Mai) et le harcèlement (juin)

- CM1 : le respect du corps (mai)
- CM2 : la puberté (juin)

Bilan EDD :

- Participation au défimoov du 13 au 17 mai. L'école attend les résultats.
- Demande labellisation niveau 3 : l'école n'a pas été retenue pour ce niveau qui est très difficile à obtenir. Nous allons être accompagnés l'année prochaine par le conseiller départemental en sciences pour cette labellisation.

Journée festive autour des JOP :

Une kermesse n'ayant pas lieu cette année, l'équipe enseignante souhaite organiser une journée festive autour du sport et d'ateliers le mardi 2 juillet.

Une flashmob aura lieu à cette occasion autour de la « danse des jeux » : l'école cherche un drone afin de pouvoir enregistrer ce moment festif.

Projet BCD 2024-2025 :

Merci à certains parents qui se proposent de nous aider à ranger notre bibliothèque suite à l'appel lancé lors de deuxième conseil d'école. L'école souhaite rouvrir cet espace aux élèves l'an passé à travers les emprunts, mais également des séances de lecture, recherche documentaire...

L'école cherche à se doter d'un logiciel d'emprunt.

Bilan des actions menées par les fédérations de parents d'élèves :

LUPEQS a réalisé une vente de brioches avec le groupe « initiative » : en élémentaire 4 commandes pour un bénéfice de 27 euros 60c (15 commandes sur l'école).

Vente de gâteaux dans la boutique éphémère : 84 euros.

Mairie

Demande de travaux pour la rentrée 2024 : l'école relance sa demande quant à la réfection des salles de classe, du couloir du RDC et de la finition du couloir de l'étage.

Elle réitère également sa demande de stores en cas de chaleurs pour les classes de l'étage.

Une demande de renouvellement du frigidaire a également été formulée (notamment pour les PAI).

Par ailleurs, l'école souhaite interpeller la municipalité quant à la date de remontée des commandes qui ne pourra être respectée au regard de l'attente de la carte scolaire.

La maîtresse d'ULIS demande si un budget peut être alloué à cette classe pour financer du matériel spécifique, adapté aux élèves en situation de handicap

Projet parvis de l'école et sécurité :

Suite à la réunion du 25 mai, le personnel de la mairie a retravaillé sur les projets. Le retournement de l'école est annulé. La présence et l'installation d'un visiophone est à l'étude. Le parvis va être végétalisé. Un parc pour enfant sera installé. Des places de parking seront proposées, ainsi que des places supplémentaires aux abords de l'école. Des places handicapées seront également installées, avec un accès PMR. Un portail sera installé pour l'école maternelle.

Annulation des repas lors d'une sortie scolaire : l'école doit prévenir la mairie des sorties le plus tôt possible (dans un délai de 3 semaines).

Demande de présentation des animateurs pour la rentrée scolaire et explicitation du déroulement de la pause

méridienne : Le périscolaire prépare la rentrée le 4 juillet. Aucun jour n'est prévu pour proposer une présentation directe du personnel. Le périscolaire propose néanmoins de mettre à la disposition des familles un trombinoscope du personnel. Un référent est et sera associé à chaque classe.

Demande d'une adresse mail pour contacter le périscolaire : la directrice du périscolaire ne souhaite pas proposer une adresse mail. Elle préfère que l'on vienne directement la voir afin de gérer plus rapidement les éventuels problèmes. Mme la directrice rappelle que le carnet de liaison permet également de faire passer des mots pour le périscolaire.

La présidente, Mme Philippon

Les secrétaires, Mmes Lacour-Fargeot et Lallemand